REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

Commune de la Ville de Genève

Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 15 mai 2019

Présents: M. Taimoor ALIASSI (S), M. Pascal ALTENBACH (UDC), Mme Ariane ARLOTTI (EàG), M. Jean-Luc von ARX (DC), M. Omar AZZABI (Ve), Mme Marie BARBEY-CHAPPUIS (DC), M. Régis de BATTISTA (S), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Simon BRANDT (PLR), M. Rémy BURRI (PLR), Mme Anne CARRON (DC), Mme Maria CASARES (S), M. Jean-Pascal CATTIN (MCG), Mme Laurence CORPATAUX (Ve), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Guy DOSSAN (PLR), M. Daniela DOSSEVA (MCG), Mme Annick ECUYER (EàG), Mme Hélène ECUYER (EàG), M. Pierre GAUTHIER (HP), M. Stefan GISSELBAEK (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), Mme Corinne GOEHNER-DA CRUZ (S), M. Olivier GURTNER (S), M. Jean-Philippe HAAS (MCG), M. Pascal HOLENWEG (S), M. Ahmed JAMA (S), M. Ulrich JOTTERAND (S), M. Alain de KALBERMATTEN (DC), Mme Uzma KHAMIS VANNINI (Ve), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), Mme Veronica LATELLA (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), M. Laurent LEISI (MCG), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Amar MADANI (MCG), Mme Danièle MAGNIN (MCG), M. Georges MARTINOLI (PLR), M. Antoine MAULINI (Ve), Mme Yasmine MENETREY (MCG), M. François MIREVAL (S), M. Léonard MONTAVON (DC), M. Michel NARGI (PLR), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Daniel-Dany PASTORE (MCG), Mme Maria PEREZ (EàG), M. Nicolas RAMSEIER (PLR), Mme Patricia RICHARD (PLR), M. Lionel RICOU (DC), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. John ROSSI (PLR), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Gazi SAHIN (EàG), M. Souheil SAYEGH (DC), M. Vincent SCHALLER (HP), M. Pierre SCHERB (UDC), Mme Albane SCHLECHTEN (S), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (HP), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Luis VAZQUEZ (S), Mme Delphine WUEST (Ve), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG)

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6e et au plus tard du 8e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à *communes.administration@etat.ge.ch*

Le Conseil municipal, réuni en séance [1] *ordinaire*
~~*extraordinaire*~~ [2]

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 23 mai 2019.

***Objet* : PR-1354**

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclement du crédit d'investissement de 150 000 francs destiné au remplacement du système de chronométrage de la piste du vélodrome du centre sportif de la Queue-d'Arve (PR-1209/2 votée le 15 novembre 2017), un crédit complémentaire de 1 844,40 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Art. 2. – La dépense complémentaire mentionnée à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie sur la durée d'amortissement restante de la réalisation.

Date: 17 mai 2019

Signature/s: Eric Bertinat, président

Sophie Courvoisier, secrétaire